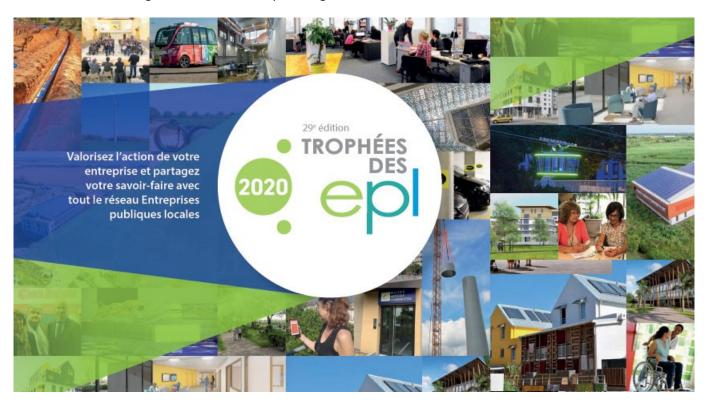


Publié le 12 juin 2020

Le concours des Trophées des Epl 2020 est ouvert jusqu'au 26 juin !

Les Entreprises publiques locales (Epl) ont jusqu'au vendredi 26 juin pour déposer en ligne leur candidature. Le palmarès, pour lequel le grand public sera invité à voter cet été, est attendu le 15 octobre lors du Congrès national des Epl à Angers.



Chaque année, les Trophées des Entreprises publiques locales visent à mettre en valeur des initiatives de Sociétés d'économie mixte, (Sem), de Sociétés publiques locales (Spl) et de Sem à opération unique (SemOp). Ces initiatives devront être significatives en matière de performance économique, sociale ou environnementale au service des collectivités locales et des habitants.

Les candidats peuvent concourir dans 4 catégories

- 1. ville de demain, ville intelligente,
- 2. habitat durable.
- 3. attractivité des territoires,
- 4. services au public.

De plus, le jury attribuera une mention spéciale « revitalisation des centres anciens ».

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



Tout le monde est concerné par ce concours. En effet, le public pourra dès le 8 juillet consulter les projets des candidats dans la rubrique <u>Trophées des Epl</u> sur le site <u>servirlepublic.fr</u> et voter pour celui de son choix.



• Relevez le challenge et déposez votre dossier directement ici

Agenda du concours 2019

- Dépôt des candidatures en ligne : jusqu'au 26 juin 2020
- Pré-sélection des projets candidats par un comité d'experts : le 6 juillet 2020
- Vote du public : du 8 juillet au 7 septembre 2020
- Présentation des projets nominés devant le jury : le 15 septembre 2020
- Cérémonie de remise des Trophées : au Congrès des Epl à Angers (13 au 15 octobre 2020)

À télécharger

- <u>Trophees-Epl-2020-presentation</u>
- Trophees-Epl-2020-reglement

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2